

Compte-rendu

Nom de l'instance : Comité de quartier 5
Date et horaires de la réunion : 20 juin 2023
Lieu : salle des mariages Mairie
Participants : 12 participants
Elu référent : Jean-Pierre du Plantier Dauriac
Habitante référente : Elsa Nusset
Rédacteur du compte-rendu : Jean-Pierre du Plantier Dauriac

1 Introduction de M. Le Maire

Présentation de la séance

2 Échanges ouverts élus/habitants/M. le maire (Q : question, R : réponse, I : info, A : action à mener)

Q-1 Seul passage de fauchage en début d'été (risques d'incendies)

R- M le Maire s'est rendu sur place la semaine dernière et a demandé que les parcelles soient labourées sur une bande de 10 mètres dans les jours à venir.

Idem pour les fossés, que ce soit sur le domaine privé ou public, la demande a été faite.

Q-Est-ce qu'il y a une étude de photovoltaïque sur les ombrières de la bastide ?

R- À vérifier auprès de T. Canella. Plusieurs études sont en cours

Q- La PM existe-t 'elle toujours ?

R- Oui la PM existe toujours et n'a jamais été fermée. Nous avons eu une perte d'effectif, mais le nouveau chef de la police a été recruté depuis deux mois ainsi que 2 agents de PM et le recrutement d'un quatrième est en cours.

Q- Ramassage des ordures ménagères : quelles sont les réponses apportées aux questions soulevées lors de la présentation du Président du GOT ?

R- Nous avons eu quelques points d'amélioration :

***pour les assistantes maternelles**

***pour les personnes incontinentes**

Un doc doit être disponible sur le site du GOT.

M le Maire rappelle qu'il n'était pas un 'très bon' gestionnaire de ses déchets personnels, mais a vu une amélioration de sa façon de gérer, notamment grâce aux nouvelles consignes de tri et de compostage.

Une solution pour lutter contre les mouches et les asticots, serait de moins sortir son bac en période froide pour pouvoir le sortir plus souvent en période de chaleur.

M Merault appuie sur le fait que les camions tournent toujours au même rythme sur la commune et que donc ce n'est pas une économie tant financière qu'écologique.

M le Maire répond, que les tournées n'ont pas changé, par contre le nombre de poubelles levées et donc la quantité de déchets, oui.

Q-Mauvais entretien des escaliers qui montent du parking du fond du cimetière vers le cabinet de vétérinaires et la place de la bastide.

R- Une demande sera faite aux services techniques en ce sens.

Q-Limitation de la vitesse rte de la Salvetat.

R- C'est un problème de respect du code de la route et de la loi. Il sera demandé plus de contrôles par la PM et la Gendarmerie.

Q- Des lignes de comptages aux entrées de ville.

R-Il s'agit d'un comptage de tous les véhicules pour analyse et étude d'aménagements routiers et pistes cyclables.

***schéma intercommunal : pour toutes mobilités dont transport en commun (espoir d'avoir TISSÉO à l'horizon 2025) ;**

***schéma communal de mobilité : travail du groupe de mobilité pour partager l'espace de mobilité.**

(pour que tous puissent se déplacer en toute sécurité. Sens de circulation, limitation de vitesse)

La piste cyclable rejoignant celle de la zone de l'escalette devrait voir le jour (2023/2024) et continuer l'accès au lycée Nelson Mandela de Pibrac.

Q- Rue de Tursan non-respect du PLU.

M le Maire connaît bien le dossier et regrette de ne pouvoir aider plus. La loi ne permet pas à la Mairie de retirer son permis de construire. C'est le service instructeur du GOT qui instruit et qui émet un avis favorable ou non.

Nous ne pouvons que vérifier si la construction est conforme au permis ou non.

Q- Route de Fonsorbes, quelque chose se prépare ?

R- Au niveau des terrains entre la RN et les derniers lotissements de la commune, il s'agit d'exhaussements illégaux. L'affaire est suivie et reste à suivre.

Prochain comité de quartier Vendredi 1^{er} décembre à 19h00 Salle des Pins Verts

Merci à toutes et à tous pour votre participation !